

M. GORDON: Oui, j'emploie cette expression dans son sens le plus étendu. Mais dans le grand total de nos recettes, le transport des voyageurs ne compte pas pour plus de 7 à 8 p. 100.

Le sénateur EULER: Ce résultat n'indiquerait-il pas les effets d'une concurrence plus intense?

M. GORDON: Forcément.

Le sénateur EULER: S'agit-il de la concurrence des autres lignes de chemins de fer ou de celles des camions?

M. GORDON: Je dirais que c'est une concurrence plus intense des transports routiers ainsi que des automobiles privées et des autobus, en ce qui a trait aux voyageurs.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): A quelle date avez-vous établi ce budget qui prévoit un déficit de 55 millions pour l'année courante?

M. GORDON: Nous l'avons d'abord établi pour notre propre usage en janvier, puis nous l'avons révisé en mars. Ensuite, quand j'ai comparé devant le comité de la Chambre des communes, nous l'avons révisé encore une fois, par une modification technique au point de vue de la dépréciation. Mais ce montant de 55 millions est le résultat de nos estimations courantes, subordonnées à toute augmentation des salaires ou à un relèvement possible des prix de transport.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Est-ce la même estimation que vous aviez faite en janvier, lors de l'établissement primitif de votre budget? Alors quels ont été les résultats des six derniers mois au point de vue du transport des marchandises?

M. GORDON: Nous étions très pessimistes en janvier et je crains bien que nos craintes n'aient été fondées.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Voyez-vous quelques signes avant-coureurs d'une reprise du trafic marchandises?

M. GORDON: Je ne voudrais pas hasarder une opinion, mais je discerne des signes de reprise, bien qu'ils ne soient pas assez tangibles pour permettre une révision de nos prévisions pour l'année courante.

Le sénateur EULER: La concurrence des camions est de plus en plus vive, n'est-ce pas?

M. GORDON: Oui.

Le sénateur EULER: Avez-vous une idée des méthodes propres à résister à cette concurrence?

M. GORDON: Oui, nous avons plusieurs plans à cet égard. Nous avons établi un système de tarifs spéciaux en vue de répondre directement à la concurrence des camions; nous avons ainsi réduit les taux du transport en proportion du volume ou des chargements. Nous avons aussi adopté un barème de taux convenus. Les membres du Comité savent sans doute que ces taux convenus constituent une nouvelle arme, inventée depuis quelques années. Nous accordons ainsi un prix spécial aux expéditeurs qui s'engagent à confier une proportion déterminée de leurs affaires aux chemins de fer. S'ils conviennent d'augmenter cette proportion, le prix diminue d'autant. Plus la proportion est considérable, plus le prix de transport diminue.

Le sénateur BOUFFARD: Le Pacifique-Canadien a adopté une nouvelle ligne de conduite par laquelle il établit ses propres entreprises de camionnage. Les Chemins de fer nationaux font-ils la même chose?

M. GORDON: J'ai dit au comité de la Chambre des communes que je préfère ne pas exprimer d'opinion formelle sur ce point parce que la question est présentement à l'étude. La direction des Chemins de fer nationaux a l'intention de résister à la concurrence dans le domaine des transports et